

Les premiers vœux du nouveau Maire



Premiers vœux pour le nouveau Maire, Isabelle COLLIGNON-MATHIEU qui a remercié les personnes présentes et leur a souhaité une excellente année 2018. Elle a présenté ensuite les dossiers en cours : la réfection du pont de Buret, l'aménagement de l'ancien café-restaurant, la finalisation du PLU et l'embellissement du village. Cette petite fête s'est terminée par la dégustation de la traditionnelle galette et le verre de l'amitié.

Les adjoints ont offert une rose à toutes les conseillères municipales.



Mme Ginette BEAU, ancienne première Adjointe, a trouvé la fève dans sa part de galette et a été couronnée reine.



Le repas des aînés

Une cinquantaine de personnes ont participé au repas des aînés Organisé par l'équipe municipale. Le repas préparé par Benière Traiteur était copieux et d'excellente qualité. Il a été très apprécié par les aînés.



Gros plan : le Pont de Buret

Le pont de Buret, reliant un écart de la commune de WAVILLE au village via la RD 28, et datant de 1899 s'est affaissé en 2016 et s'est effondré l'année dernière.

Le nouveau conseil municipal a pris toute la mesure de la gravité de ce problème. Il a aussitôt entamé des démarches pour y remédier dans les meilleurs délais.

Ces travaux sont justifiés par l'isolement complet d'une famille de personnes âgées en raison de la crue persistante du Rupt de Mad depuis janvier et de l'impraticabilité du chemin forestier. Ils sont rendus urgents en raison des problèmes de sécurité engendrés par cet état de fait : assistance médicale impossible, risque incendie, non livraison (fuel, denrées alimentaires, courrier, etc...) à l'écart de Buret situé de l'autre côté du pont.

Ce pont dit « de Buret » est une voie de communication essentielle : il est le principal accès de la ferme du même nom, des étangs de Grand Fontaine (classés ENS), de bois communaux et privés dont une grosse part gérée par une entreprise forestière. Il dessert également les voies d'entretien SNCF de la ligne Metz- Lerouville, ainsi que celles du captage du Syndicat des eaux du Soiron.

L'évaluation du coût des travaux – plus de 450 000 euros - dépasse de très loin les capacités financières de notre commune.



QUELLES SOLUTIONS ?

Le problème comme on peut le voir est très complexe et les élus étudient toutes les pistes :

- reconstruction d'un pont neuf : cher, mais c'est une solution valable sur le long terme. Des subventions sont possibles et des demandes sont en cours d'instruction auprès de nombreux organismes (Présidence de la République, Région, Département, etc.) ; le Conseil étudie parallèlement la possibilité de création d'un groupement avec tous les propriétaires et utilisateurs concernés afin de partager le coût de la reconstruction.

- mise en place d'un « Pont de Secours » par les services de l'état : solution moins chère sur le court

terme car c'est une location avec option d'achat. Il faut compter de multiples frais annexes et d'entretiens réguliers (tous les 7 ans). Inconvénient : durée de vie de ce type d'ouvrage (environ 30 ans).

- non reconstruction du pont et étude du passage par Villecey-sur-Mad : les poids lourds ne pourront pas emprunter cette route, étroite dans la traverse du village, et généreront des nuisances.

- deux solutions provisoires sont à l'étude pour régler les problèmes de sécurité :

- 1°) Mise en place d'une passerelle piétons : il faut compter environ 100 000 € pour l'installation (pose, location, et achat au prix de la ferraille)

- 2°) Mise en place de buses de franchissement de rivière : en cours d'étude.

Et maintenant ?

De nombreux contacts sont actuellement en cours avec divers organismes pour trouver la meilleure solution pour régler ce problème.

La commune a décidé de garder la maîtrise d'ouvrage et le conseil a confié la maîtrise d'oeuvre à la société ACOGEC, spécialiste dans ce domaine.

Des réunions ont eu lieu notamment avec le Sous-Préfet et les services de l'État, du département, de la Région, etc. Le gros point d'achoppement de ce dossier, c'est bien sûr le financement, car pour l'heure, aucune réponse à nos demandes de subventions n'est parvenue en mairie. Nous vous tiendrons informés de ce dossier dans nos prochains bulletins.



Réunion en mars en mairie de WAVILLE avec le sous-préfet et tous les services

Les décisions du Conseil Municipal

- ✓ **RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS :**
Le conseil émet un avis favorable sur le retour de la semaine scolaire à 4 jours, dans les écoles de Waville-St Julien dès la rentrée de septembre 2018.
- ✓ **DISSOLUTION DU CCAS :**
Par 7 pour, 1 contre, 1 nul, le conseil municipal décide: De dissoudre le CCAS avec effet au 1er janvier 2018. D'exercer les attributions dont le CCAS avait la charge.
- ✓ **DEMANDE SUBVENTION TOITURE DU CAFE :**
Il décide à l'unanimité de solliciter auprès de Monsieur le Préfet, une subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires 2018 pour la réfection de charpente – couverture et zinguerie du bâtiment « Ancien café » appartenant à la Commune de Waville ; et d'approuver le projet tel que présenté, s'élevant à 42 867.45 € HT soit 50 000 € TTC.
- ✓ **TAUX DES TAXES 2018**
Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 1,05 % la globalité des taxes de la commune
- taxe d'habitation à 8,26 %
- taxe foncière (bâti) à 8,27 %
- taxe foncière (non bâti) à 23,99 %
Le produit attendu des taxes est de 49 972 €
- ✓ **BUDGET PRIMITIF 2018**

Investissement :	Dépenses	411 978 €
	Recettes	411 978 €
Fonctionnement :	Dépenses	286 482 €
	Recettes	286 482 €

Toutes les délibérations du Conseil Municipal ainsi que les documents budgétaires sont à votre disposition en mairie aux heures de permanence.

Embellissement du village

La commune investit cette année pour l'embellissement du village, afin de le rendre plus agréable.
Des jardinières seront installées à différents endroits : places, carrefours, bâtiments communaux, église,
Un appel est lancé à toutes les bonnes volontés pour entretenir et arroser les plantes.



Page 4

A savoir....

Déchetterie

Déchetterie de Charey :
Horaires d'été, du 1er avril au 30 septembre :
mercredis et vendredis de 13h30 à 17h30 ;
samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Etat-civil

naissances :
Elinor THOMAS 12 janvier 2018
Roxane DESMARECAUX 21 mars 2018
Eléna KMIECIK 1^{er} avril 2018
Décès :
Germaine DENNY veuve HENRY : 27 mars 2018
Marie-Josée DO CARMO E SILVA veuve DE PINHO : 3 avril 2018

Nouvelle secrétaire à la mairie

Une nouvelle secrétaire vous accueille désormais en mairie : il s'agit de Mme Stéphanie CRISTINO qui remplace Judith ROBIN à qui nous souhaitons une bonne adaptation dans son nouveau poste.

Inscriptions à l'école

Les inscriptions à l'école pour les nouveaux arrivants et pour les enfants de trois ans seront prises en mairie aux heures de permanence des mardis et jeudis du 14 au 26 mai 2018

Travaux 2018

Le conseil a prévu les travaux suivants pour 2018 :
L'achat de l'ancien café-restaurant signé par l'ancien Maire pour 160 000 €
La réfection de la toiture de l'ancien café-restaurant, afin de mettre ce bâtiment hors-eau.
Les travaux sur le pont de Buret : études géologiques, bureau d'études, démolition de l'ancien pont et passerelle (première partie)
Le remplacement du velux implanté sur la toiture de l'école (l'ancien est hors service: fuites)
La mise aux normes du jardin du souvenir au cimetière
L'installation d'une main courante à l'église
La mise aux normes électriques du bâtiment école-mairie suite au passage de la commission de contrôle des installations électriques.
Des aménagements en mairie: pose d'un évier, aménagement du secrétariat, création d'une salle de rangement pour le matériel au grenier afin que l'école puisse utiliser sa structure de jeux)
L'enlèvement des stèles au cimetière, ainsi que la réfection d'allées.
Des travaux à l'église : mise aux normes électrique, réfection des vitraux abimés.
Des achats sont inscrits au budget pour la salle des fêtes : autolaveuse, tables, vaisselle
Des achats de bacs et de fleurs sont également prévus pour l'embellissement village
Des crédits sont enfin inscrits pour solder les frais d'étude du Plan Local d'Urbanisme qui sera finalisé cette année.

WAVILLE *Infos municipales*

Avril-mai 2018



Photo : Joris DUMONT

A la Une :

Le mois de l'Europe : ce sera le 8 mai à WAVILLE

Les adolescents de Waville vous proposent de participer au mois de l'Europe en organisant le MARDI 8 MAI 2018 à partir de 14h à la salle des fêtes de WAVILLE :



- Une exposition sur les douze pays fondateurs de l'Europe ;
- Un jeu de piste dans les rues du village avec des cadeaux à gagner.
- Une dégustation de spécialités européennes élaborées par leurs soins.

Nous espérons votre participation active pour encourager cette initiative de nos jeunes, en coopération avec les élus de Waville.

Le 8 mai dans la vallée

Les cérémonies du 8 mai auront lieu à 10h devant le monument aux morts de WAVILLE, suivies à 10h30 des cérémonies devant le monument aux morts de VANDELAINVILLE avec : dépôt de gerbe, sonnerie aux morts, minute de silence, chants des élèves des écoles de Waville-St Julien et du Val de Mad, allocution. Elles se clôtureront par le traditionnel vin d'honneur offert par la commune de VANDELAINVILLE.

Permanences de mairie

lundi de 18h à 19h (permanence des Adjointes)

mardi de 11h à 12h (secrétariat)

jeudi de 15h à 18 h (secrétariat)

samedi de 10h à 12h (permanence du Maire)



Rédaction :
Commission
Information,
communication,
citoyenneté et
affaires sociales
Imprimé par nos
soins